

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Diplôme : **Diplôme d'Université Psychologie Interculturelle Appliquée**

Responsable (s) : **Valentin El Sayed et Julien Teyssier**

Contrôle continu

UE	Épreuve	Durée	Coeff.	Report
UE 101 : Introduction théorique aux problématiques interculturelles	Présentiel + fiche de lecture. Une fiche de lecture par stagiaire à partir d'un chapitre d'ouvrage ou un article traitant de problématiques interculturelles Fiche de lecture : 2 pages maximum avec présentation de l'auteur (2pts), ses thématiques de recherche (2pts), présentation synthétique de l'article ou du chapitre d'ouvrage (4pts), analyse au regard des interventions théoriques (6pts). Apports sur la pratique professionnelle (6 pts).		4	NA
UE 102 : Évaluation et analyse des problématiques interculturelles	Présentiel + un dossier en binôme d'une problématique interculturelle rencontrée professionnellement qui évaluera les 3 UE. Dans ce dossier, vous présenterez votre mise en perspective concrète, dans une pratique professionnelle, de votre compréhension des apports théoriques, méthodologiques et expérientiels dans un document de 15 pages maximum à partir : 1. des constats dont la dimension institutionnelle (UE 102) – 6 pts 2. des actions proposées (UE 201) – 6 pts 3. de votre posture professionnelle interculturelle (UE 202) – 8 pts		6	NA
UE 201 : Action sur les dynamiques interculturelles			10	NA
UE 202 : Développement d'une posture interculturelle			40	NA

Informations complémentaires

La formation est validée avec l'obtention d'une moyenne de 10/20 minimum.

Chaque UE est également validée par l'obtention d'une note moyenne de 10/20 minimum. Les UE ne sont pas compensables entre elles.

La fiche de lecture et le dossier seront en police 12 Times New Roman, interligne 1,5 avec une bibliographie.

- **La fiche de lecture sera à envoyer par mail au plus tard le 15 janvier 2027 à Valentin El Sayed et Julien Teyssier**
- **Le dossier sera à envoyer par mail au plus tard le 15 juin 2027 à Valentin El Sayed et Julien Teyssier**

Les écrits sont susceptibles d'être soumis au logiciel Compilatio afin de contrôler le plagiat et l'utilisation de l'intelligence artificielle. L'usage de l'intelligence artificielle n'est pas autorisé.

NB : L'évaluation des DU se déroule sur une session unique. Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise.

Les UE ne sont pas compensables entre elles.

En cas d'absence (cas de force majeure) à un examen, un report de l'épreuve peut être demandé par le stagiaire au(x) responsable(s) pédagogique(s) du diplôme.